



Divorce et carte de resident

Par **kassandra**, le **13/05/2009** à **13:53**

Bonjour,

je suis mariee depuis un peu plus de 2 ans avec un tunisien , mais j'ai lance une procedure de divorce en octobre dernier.mr a signaler l'abandon du domicile conjugale a la police
Mr a obtenu une carte de resident de 10 ans sans avoir eu la carte temporaire.mais refuse de faire changer son adresse sur la carte de resident.
que va t il se passer pour sa carte de resident va t elle lui etre retirer?